

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 18 décembre 2018

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 06/12/2018
Présents : 16	<i>L'an deux mille dix-huit et le dix-huit décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 2	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Jean-Pierre BERRAUD, Bernard BOSCH, Josian CABROL, Elisabeth DAUZAT, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Yves FRAISSE, Daniel GALTIER, Martine OLMOS, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Catherine REBOUL, Yves ROBIN, Luc SALLES
Votants: 18	
Pour: 18	
Contre: 0	Représentés: Jean-Luc FALIP par Jean ARCAS, Kléber MESQUIDA par Marie-Pierre PONS
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés: Gérard BARO, Roland BASCOUL, Francis BOUTES, Yvan CASSILI, Guillaume DALERY, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Pierre POLARD, Hedwige SOLA, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents:

Objet: Appel à projets " sport santé en milieu rural "

La Fondation de France a lancé jusqu'au 16 janvier 2019 un appel à projets intitulé « sport et santé en milieu rural ». L'objectif est de développer la pratique d'une activité physique régulière et de proximité pour des patients atteints de maladies chroniques, en l'intégrant dans un parcours de santé.

Cet appel à projets rentre pleinement dans la stratégie du Pays, se situant à la croisée de deux missions : le pôle de pleine nature et le contrat local de santé.

La MSP des Hauts Cantons et la MSP Orb et Mare, toutes deux situées sur le territoire du pôle de pleine nature, se sont positionnées favorablement pour mettre en place une action dans le cadre de cet appel à projets.

Le projet est actuellement en cours de définition, mais les grands principes d'ores et déjà retenus par les professionnels de santé sont les suivants :

- L'action sera conduite sur 3 ans, afin de permettre la découverte d'une ou plusieurs activités de pleine nature et de favoriser la pratique en club une fois l'action terminée,
- Trois maladies chroniques sont ciblées : le diabète, les maladies cardiovasculaires et les maladies psychiatriques, dont la dépression,
- Le vélo, la marche nordique, la course d'orientation, sont les activités de pleine nature pré-identifiées.

De part ses compétences en ingénierie de projet, le Pays accompagnera les MSP dans la définition du projet, la recherche de financements complémentaires, la mise en lien avec les prestataires et les clubs APN, et la partie administrative de la candidature.

Le Pays propose de déposer une candidature auprès de la Fondation de France pour le compte des MSP, dont les équipes médicales seront rémunérées à travers une prestation de services, tout comme les prestataires APN.

La participation de la Fondation de France ne pouvant excéder 60 % du budget, des cofinancements seront recherchés pour parvenir à un financement total de l'opération.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer sur le principe de déposer une candidature à cet appel à projets et, en cas d'avis favorable, de bien vouloir l'autoriser à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de déposer une candidature à cet appel à projets et autorise Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
Fait à Cessenon-sur-Orb, le 18 décembre 2018.

Le Président,
Jean ARCAS

